



Conseil Municipal

Séance du 15 octobre 2015

Le quinze octobre deux mil quinze, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Jean-Paul NARCY, 1er Adjoint - Béatrice LAMOUREUX, 2^{ème} Adjoint - Francis ARNOUX - Alain BOURGEX - Isabelle CHERRIER - Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN - Stéphane LAFRANCHISE - Marie-Thérèse MINARD - Alain PICARD.
Secrétaire de séance : Madame Marie-Thérèse MINARD.

Après lecture, le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Curage et aménagement du plan d'eau

Le conseil municipal décide de procéder au curage du plan d'eau. Un dossier de demande d'autorisation sera adressé à la Direction Départementale des Territoires de La Nièvre, service « eau, forêt et biodiversité ».

Limitation de circulation poids lourds sur la RD 125

Considérant l'augmentation du trafic poids lourds dans la traversée du bourg sur la RD 125, le non-respect du « stop » au carrefour de la RD 1, les dommages causés aux chaussées respectives et la dangerosité vis-à-vis de la proximité de l'école, le conseil municipal décide de demander une limitation en tonnage sur la RD 125, de la RD 38 à la RD 1, ainsi que l'étude de feux de régulation de vitesse sur la RD 1.

Une délibération est prise à cet effet.

Location terrain communal

Dans l'attente de plus amples renseignements sur les candidatures, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter cette question à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Questions diverses

- Accessibilité des bâtiments communaux : les bâtiments communaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une attestation sera transmise à la Préfecture.
- Défense extérieure contre incendie : suite au dernier contrôle visuel effectué en août par les services du SDIS, il convient de prévoir la signalisation des différentes réserves d'eau (publiques et privées), de répertorier les débits et de revoir leur signalisation. Un contrôle sera effectué tous les trois ans, le premier aura lieu en 2016.
- Salle polyvalente : la facture des travaux supplémentaires de l'entreprise B2M est acceptée. Une délibération de virements de crédits est prise.
- Il est rappelé que les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Le bureau de vote sera constitué lors de la prochaine réunion.
- Le SIEEEN rendra son compte rendu énergétique le lundi 2 novembre à 9 h 30.
- Le 11 novembre se déroulera comme à l'accoutumée. Rendez-vous à 11 h 00 au Monument aux Morts, défilé au cimetière, suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.
- Un tableau d'affichage sera posé à l'extérieur de la salle polyvalente, vers la porte d'entrée.
- Communauté de communes : lecture du courrier sur le résultat du tri sélectif.

- 14 juillet : le conseil municipal s'interroge sur la continuité ou la suppression des festivités vu le peu de participants.
- Monsieur Alain BOURGEX demande l'étude de faisabilité d'un regard d'évacuation des eaux pluviales devant son domicile.
- La commission des chemins se réunira le 23 octobre à 15 h 00.
- Monsieur NARCY fait un compte rendu de la dernière réunion de la CCLV au cours de laquelle ont été votées à l'unanimité la non-adhésion au PETR et l'acceptation de l'étude du rassemblement des communautés de communes Donzy-Cosne-Pouilly/Loire (bassin de vie).
- Un courrier sera adressé à la Société ARDI afin que les horaires de tirs soient respectés.
- Madame MINARD fait le rapport du dernier conseil d'administration du centre social.

La séance est levée à vingt-et-une heures quarante-cinq minutes.